

# RÉFLEXIONS SUR L'INDIVIDUALISME ANARCHISTE...

Je suis anarchiste. Fort bien, mais encore...? Je suis, pour reprendre les termes de Fernand Pelloutier: *«un ennemi irréconciliable de tout despotisme moral ou matériel, individuel ou collectif, c'est-à-dire des lois et des dictatures (y compris celle du prolétariat), un amant passionné de la culture de soi-même»*.

Un amant passionné de la culture de soi-même, voila, me semble-t-il, qui résume parfaitement ce qu'est un anarchiste individualiste.

C'est bien difficile de définir la nature humaine, il me semble même que son existence ne soit pas forcément une évidence. Admettons donc, le temps de cet article, la réalité de cette nature humaine, j'identifierai alors, à l'instar de la Boétie, la liberté et la raison comme étant ses deux caractéristiques essentielles.

Autre grande question métaphysique: *«Existe-t-il un sens à la vie?»*. Cette question ainsi formulée postule l'existence d'un principe universel et transcendant (qui pourrait aussi bien être Dieu, le progrès ou encore le sens de l'histoire). Pour les croyants de toute obédience, j'y inclus par exemple les marxistes, la réponse va de soi. Comme il est loin d'en être de même en ce qui me concerne, que je me méfie de l'esprit grégaire et que j'aime à me présenter comme individualiste athée, permettez-moi de me demander simplement: *«Existe-t-il un sens à ma vie?»*.

La réponse est naturellement positive, sinon à quoi bon vivre? Ma vie est mon œuvre, qui n'est autre que le plein épanouissement de mon individualité. Je donne un sens à ma vie. Il existe différentes dimensions à cette quête: intellectuelle, affective, sociale, etc... Cette culture de soi-même ne peut s'effectuer que dans la plus totale liberté.

L'autorité est, à l'origine, un concept théologique. Il suppose que l'homme ne peut accéder à l'autonomie. En effet, si l'homme est une créature, si la divine providence n'est pas née dans l'esprit des hommes effrayés de leur liberté et donc de leur responsabilité, l'homme ne peut pas être libre. On imagine aisément et on constate historiquement comment une telle conception de l'homme peut justifier tous les pouvoirs temporels, cléricaux ou laïques, notamment l'Église et l'État.

L'autorité est fondée sur un rapport de force, mais seul un discours faisant référence à une transcendance (la monarchie de droit divin, le droit positif...) peut la légitimer et assurer sa pérennité. Ce n'est que lorsque je me considère comme ma propre créature, que je suis à même d'être libre et de trouver, en moi-même, l'autorité à la base de mes actes, *«l'unique»* de Stirner.

Devons-nous en conclure que l'homme libre est un homme seul? Il me semble qu'il n'en est rien. Nous avons postulé avec La Boétie que tout autant que la liberté, la raison est constitutive de la nature humaine.

Cette raison, notre intérêt bien compris, nous pousse à nous associer. Les hommes sont différents, aucun individu ne possède tous les talents.

C'est la raison pour laquelle j'ai besoin d'autrui pour satisfaire mon égoïsme. Pour mon épanouissement, j'ai besoin de relations sociales, j'ai également soif de connaissances entres autres nécessités. La raison me pousse donc à la solidarité et à l'échange avec mon alter ego mais, comme le souligne La Boétie dans son remarquable *«Discours de la servitude volontaire»*: *«ne peut tomber en l'entendement de personne que nature ait mît aucun en servitude, nous ayant tous mis en compagnie»*.

S'il est incontestablement de l'intérêt de chacun de s'associer librement dans une relation d'égalité selon le bon vieux précepte qui dit que: «l'union fait la force», comment se fait-il que nous acceptions de nous laisser gouverner, acceptation allant même jusqu'à «choisir» ceux d'entre nous qui auront l'insigne honneur de décider à notre place, de nous «représenter»? Sans doute la force de l'habitude y est-elle pour quelque chose, ainsi que l'ignorance. Celui qui est né dans les ténèbres désire-t-il la lumière? En soupçonne-t-il seulement l'existence? La paresse et la lâcheté sont deux auxiliaires du tyran particulièrement efficaces.

C'est par le travail, par une action collective que l'homme parvient à se libérer des contraintes de la nature et ainsi accède à une certaine liberté qui lui permet de se réaliser en tant qu'être humain et qu'individu. C'est en ayant une connaissance aussi claire et précise que possible des lois naturelles, que l'homme s'y conformera ou les maîtrisera pour réaliser son projet d'émancipation tant individuelle que collective. Cette nouvelle conscience lui permettra d'agir au lieu de subir.

Accéder à la connaissance est le premier pas vers la liberté, c'est également le premier acte de révolte, c'est en tout cas ce que nous enseigne la bible avec le mythe d'Adam et Ève (Lucifer n'est-il pas le porteur de lumière?) ou la mythologie avec le récit prométhéen. Mais ce projet ne peut se réaliser pleinement que dans le cadre d'une société libérée de toute forme d'oppression, dans une société sans classe.

«Je ne suis vraiment libre que lorsque tous les êtres humains qui m'entourent, hommes et femmes, sont également libres», écrivait notre camarade Bakounine.

Cette association des égoïstes, pour reprendre l'expression de Max Stirner, la libre association d'hommes libres régie par leurs pairs soumis à un mandat impératif et révocables, a pour but de mettre en commun nos talents pour les optimiser, elle ne nie en rien notre autonomie car il nous est toujours possible de rompre cette association lorsqu'elle ne sert plus nos intérêts.

C'est cette conception de l'ordre que j'oppose au gouvernement des hommes, l'«entraide», chère à Kropotkine, pour une meilleure et plus juste administration des choses qui permettra peut être un jour l'avènement d'une société harmonieuse débarrassée du désordre inhérent à la loi du plus fort.

Sachons méditer cette phrase d'Élisée Reclus: «L'anarchie est la plus haute expression de l'ordre».

**Christophe BITAUD.**

---

## LA PAX ROMANA...

Les imbéciles qui s'imaginent que la tentative de reconstruction, sur les ruines des nations du Saint Empire Romain Germanique, est facteur de paix, devraient, même si cela doit leur demander un effort surhumain, trouver matière à réflexion dans les événements du Kosovo.

Malheureusement, il se vérifie concrètement que la «construction européenne», largement inspirée et voulue par la bureaucratie du Vatican est, à proprement parler, une entreprise réactionnaire qui ne peut déboucher que sur des larmes et du sang.

A cet égard, on ne saurait trop recommander la lecture de l'excellent article ci-contre, que Greg Einsteil consacre à la «Charte européenne des langues régionales et minoritaires», directement inspirée de l'idéologie «Volkish».

Comme on peut le constater, les néos-nazis ne sont pas forcément là où la propagande prétend les situer.

Il nous faut également et inlassablement dénoncer l'hypocrisie du prétendu «droit d'ingérence», opposé au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Le «*droit d'ingérence*» n'est pas autre chose que l'expression juridique de l'impérialisme destructeur, en application de la théologie de la subsidiarité, de nos libertés individuelles et collectives.

Les citoyens des vieilles nations européennes doivent prendre conscience que personne n'est à l'abri des évènements du Kosovo.

Pour s'en convaincre, il suffit de rappeler la position du très réactionnaire Pierre Denis, professeur à l'Université de Rennes: «*Tous les efforts politiques entrepris pour détruire l'État centralisateur étaient les bien venus*».

Ou les menaces du porte-parole de ECMI (*European Center for minorities issues*):

«*Si par exemple les occitans dans le midi de la France proposent un programme national et exigent la création d'un État indépendant pour lequel ils sont prêts à se battre ou non (souligné par nous!) c'est là une question, certes, délicate, à laquelle, dans bien des cas, on ne peut se dérober. Tout comme le droit au divorce est aujourd'hui unanimement reconnu, de même le droit à la sécession doit être accepté*» ... «*les états souverains se doivent d'accepter les ingérences de la communauté internationale*».

Nous voilà prévenus!!! Il n'y aura pas de «*Paix Romaine*».

Ne nous laissons pas abuser par le «*bourrage de crâne*».

Alexandre HÉBERT.

---

## CHARTRE EUROPÉENNE DES LANGUES RÉGIONALES ET MINORITAIRES: LE RETOUR EN FORCE DES VIEUX DÉMONS...

Beaucoup de choses ont été dites et écrites sur cette *Charte*, les dangers qu'elle engendrerait, si elle était mise en œuvre, sur l'unicité du statut de la Fonction Publique, plus généralement, sur l'unicité de la République.

La langue, premier véhicule du pouvoir, est en soi une question fondamentale: l'histoire nous montre que tout état centralisé, voire hégémonique, impose la langue unique. Ceci est aussi vrai pour les républiques que les empires.

À l'inverse, la «*balkanisation*» des langues, pour tout ou partie des populations, est signe de décomposition du système social et politique.

Les deux phénomènes peuvent partiellement cohabiter une langue unique, l'anglais, se développe et s'impose en maître pour l'élite dans tous les milieux politiques et financiers, symbole de la suprématie de l'impérialisme U.S., et dans le même temps, les «*petites gens*» devraient se retourner vers les patois ou les dialectes.

Au-delà de ces questions, il en est une qu'il faut traiter, faute de quoi cette question des langues deviendrait théorique et controversée, qui peut se résumer ainsi: *A qui profite le crime et qui est maître d'œuvre?*

L'organisation qui a été le maître d'œuvre et qui a propulsé cette *Charte européenne des langues minoritaires* s'intitule la FUEV (*Federalitsche Union Europascher Volksgruppen, Union Fédéraliste des minorités européennes*). Elle a été fondée en 1949 à Versailles et revendique sa filiation avec les «*Congrès des nationalités*», inspirée par l'idéologie «*Volkish*» fondement philosophique de la théorie nazie de la suprématie de la race aryenne.

L'autre aspect de cette organisation est de combattre avant tout les «*idées de 1789*» sur l'égalité des

droits des citoyens. Ceci explique les efforts redoublés de cette organisation pour tenter de mettre en avant les «minorités» françaises même si celles-ci sont quasiment inventées.

Sur les 70 groupes ethniques et les 100 millions de personnes qu'elle prétend représenter, la FUEV regroupe en France huit groupes ethniques, alsaciens, bretons, flamands, corses, basques, catalans, lorrains, occitans, qu'elle évalue à 4 millions. Elle concentre ses efforts sur les zones transfrontalières, notamment celles limitrophes de l'Allemagne.

Elle ne cache pas sa volonté d'aller jusqu'à la sécession quelle revendique comme un droit contre le «*nihilisme national*» dont les Républiques en général, la France en particulier, sont accusées.

Pierre Denis, alias *Per Denez*, professeur à l'Université de Rennes, n'y va pas par quatre chemins: «*tous les efforts politiques entrepris pour détruire l'état centralisateur étaient les bienvenus*».

Voilà de quoi satisfaire les bâtisseurs de l'Europe germano-vaticane qui ont toujours juré d'en découdre avec les concepts de la République de liberté, d'égalité, de fraternité, mais surtout de laïcité.

D'ailleurs, la FUEV a bénéficié d'appuis considérables des institutions européennes, des lobbies, et bénéficie depuis 1989 d'un représentant es-qualité au *Conseil de l'Europe* et participe à toutes les sessions en sa qualité d'O.N.G. Elle est indirectement financée par l'État allemand et la Commission de Bruxelles par l'intermédiaire d'organismes comme INTEREG (*Institut international de Droit Ethnique et de Régionalisme*), appendice d'une formation politique, la Centrale régionale bavaroise, et d'un centre allemand dont le nom a été anglicisé, le «*European Center for minorities issues*», dont le siège est à Flensburg, tout comme la FUEV et INTEREG.

Le porte-parole de ECMI, pourtant soutenu officiellement par le gouvernement allemand qui prône une Europe fédérale des régions, n'hésite pas à menacer la France de se retrouver dans une situation similaire à l'ex-Yougoslavie ou le Kosovo. Il déclare :

«*Si par exemple les occitans dans le midi de la France proposent un programme national et exigent la création d'un État indépendant pour lequel ils sont prêts à se battre ou non (souligné par nous!) c'est là une question, certes, délicate, à laquelle, dans bien des cas, on ne peut se dérober. Tout comme le droit au divorce est aujourd'hui unanimement reconnu, de même le droit à la sécession doit être accepté*» ... «*les états souverains se doivent d'accepter les ingérences de la communauté internationale*».

Voilà qui a le mérite d'être clair. Une seule question se pose alors et autant la poser crûment. Ce gouvernement de la «*gauche plurielle*» servira-il de tremplin à la mise en place d'une Europe néo-nazie, à la barbarie et aux conflits ethniques en adoptant cette Charte?

**Greg EINSTEIL.**

-----

## LETTRE DE BREST...

C'est en tant que chômeur de longue durée et présent comme délégué du Finistère au Congrès de Sallaumines que j'aimerais attirer votre attention. D'abord en résumant de façon très succincte ce que j'ai cru comprendre à l'écoute des interventions des délégués des pays européens, membres et non membres de l'Europe de Maastricht: «*le grand capital se sert de la logique économique pour imposer ses directives aux politiques et syndicalistes européens (hommes et idées confondus)*». Évidence qui me permet de mieux comprendre la collusion existante entre la C.F.D.T. et le P.S. finistérien. A titre d'exemples, et afin que vous puissiez comparer avec les us et coutumes de «votre P.S. et syndicat C.F.D.T. locaux», je vous livre quelques faits, partie visible de l'iceberg.

Ensuite, en vous faisant part d'un constat en tant que membre du comité de chômeurs C.G.T. de Brest. Et je conclurai en vous suggérant un moyen de lutte et d'opposition au traité de Maastricht tiré de ce constat.

## Vie associative et argent du contribuable

En octobre 1993, le F.S.E., (Fonds Social Européen) alloue 30 millions de francs au P.L.I.E. (Plan local d'insertion par l'économique) dont le directeur, nommé à cet effet n'est autre que le secrétaire général de l'U.D.-C.F.D.T. L'objectif du P.L.I.E. est d'insérer dans la vie active et en quatre ans, 800 demandeurs d'emploi en difficultés d'insertion. Des accords sont signés avec des partenaires: la mairie, qui se débarrasse de 52 C.E.S., l'A.N.P.E. (dont le directeur, cadre C.F.D.T., deviendra deux ans après directeur du C.C.A.S. de la ville de Brest) et d'autres associations amies. Il y a deux ans, la Communauté Urbaine de Brest a attribué une subvention de 4,9 millions au P.L.I.E., pour ses frais de fonctionnement, sans doute? La transparence n'étant pas la première qualité de la majorité municipale P.S., nous attendons encore les conclusions de la Cour Régionale des Comptes venue enquêtée sur ce P.L.I.E. Il est peut-être des vérités, concernant le P.L.I.E., qui risqueraient de nous froisser?

En 1997, la Directrice du CCAS part à la retraite. Une association des cadres du C.C.A.S. à majorité C.F.D.T. se crée et se voit de suite subventionnée par la mairie à hauteur de 20.000frs. Quel beau cadeau de départ, n'est-il pas?

Les entreprises d'insertions, presque toutes C.F.D.T.-P.S., tout du moins à Brest, perçoivent 53.000frs par an pour tout contrat de deux ans qu'elles font signer aux personnes qu'elles doivent insérer dans la vie active. En réalité, à la fin de ces deux années, les signataires de ces contrats se retrouvent, soit dans une entreprise en C.D.D., soit au chômage. L'issue reste toujours la même pour 95% d'entre eux: l'A.N.P.E., Quant une de ces entreprises d'insertion travaille pour une collectivité locale (style O.P.A.C., Brest compte six collectivités locales), la collectivité locale peut se faire rembourser plus de la moitié du montant de la facture par Bruxelles. Mais toutes ces subventions iront en diminuant une fois que l'Europe de Maastricht aura atteint sa vitesse de croisière. On comprend mieux pourquoi et comment l'Europe des 15 s'est construite. Bruxelles, avec l'argent des contribuables européens a subventionné des municipalités, des départements et des régions pour que les élus achètent leur électorat et se fassent pardonner leur trahison. C'est pour cela, qu'aujourd'hui, un élu ne représente plus que 25% des électeurs.

Il en va de même pour les entreprises intermédiaires et de formation. La C.F.D.T. fait partie des membres fondateurs de production agricole et horticole créée en 1990 avec la F.D.S.E.A.

La F.D.S.E.A. s'occupe des employeurs de main-d'œuvre, la C.F.D.T. aide à la formation et à l'insertion des salariés. Pour leur défense, ceux-ci peuvent demander l'aide de la C.G.T., puisque seulement membre associée de l'A.E.F. Voilà peut-être une des raisons qui pousse la direction syndicale C.G.T. dans les bras de la C.F.D.T. pour être portée sur les fonds baptismaux de la C.E.S. Pouvoir, comme l'entreprise de Nicole Notat, participer au partage des subventions européennes pour la formation, la reconversion et l'accompagnement social des ouvriers licenciés, mais surtout pouvoir placer les amis «*permanents*» aux bonnes places. Les mutuelles d'assurance de type MUT 29 ne pouvant plus assurer ce service, car surchargées, la C.E.S. devient alors une nouvelle structure providentielle pour plan de carrière syndicale. Avec pour vocation, non plus la défense des intérêts des travailleurs et de leur émancipation, mais la collaboration avec le grand capital de leur complète exploitation.

## Constat

Courant décembre, un peu partout en France, des manifestations de chômeurs ont eu lieu. Elles ont été vite endiguées par l'attribution d'une prime de 73 frs rétroactive sur l'année et accordée aux seuls bénéficiaires du R.M.I. et de l'A.S.S. Endiguées, c'est ce que Jospin aimerait croire, et il ne tient qu'à nous, chômeurs et qu'à vous salariés, pour, tous ensemble, contrarier le ministre premier. A Brest, comme membre du comité de chômeurs C.G.T., j'ai participé à la manifestation du 21 décembre 98 à laquelle se sont joints les mouvements A.C., S.U.D. (tendance L.C.R.), les *Mutuelles de Bretagne* (tendance P.C.F.) et A.P.E.I.S.

Manifestation n'est peut-être pas le mot approprié, je dirai plutôt manipulation par les marionnettistes de la gauche plurielle (P.C. et Verts) et du Pacs L.C.R.-L.O. Des élus et des postulants de ces courants étaient d'ailleurs présents dans le cortège qui réunissait péniblement 150 personnes dont 50 chômeurs.

Pourquoi ai-je eu le sentiment qu'il y avait manipulation? C'est par rapport aux mots d'ordre et revendication. Demander une prime de «*faim damnée*» d'un montant de trois mille francs et le relèvement des minima sociaux, c'est on ne peut plus logique. Mais ne pas réclamer aussi le relèvement des bas salaires, c'est non seulement une erreur, mais c'est aussi suicidaire. Car ce serait dresser le peuple de l'abîme contre celui des

exclus; et ce, sous le regard amusé des pseudo-socialistes qui n'en demandent pas tant. Faisant part de ces remarques aux représentants A.C., entre autres, il m'a été répondu que ce n'était pas la peine de demander le relèvement des bas salaires, cela se ferait automatiquement.

### **Les élections européennes**

A.C. et la L.C.R. voudraient séduire l'électorat du P.S. sans vouloir lui faire peur, en se prétendant vraiment de gauche, elles voudraient préparer les élections européennes qu'elles ne s'y prendraient pas autrement. A.C. a toujours eu pour vocation de faire marcher les chômeurs, au sens propre, comme au sens figuré.

Le comité de chômeurs brestois C.G.T. a quand même fait paraître, une semaine après et en se faisant un peu tirer l'oreille, un communiqué de presse dans lequel il réclamait le relèvement des bas salaires avec un S.M.I.C. à 8500 frs. Cela lui a permis de se démarquer en se souvenant de ses revendications d'avant 1997.

Après analyse de ce constat, il devient évident, qu'un des moyens pour faire capoter le traité de Maastricht est d'empêcher nos gouvernements respectifs de satisfaire aux critères de convergences. Pour ce faire, partout, en France et en Europe, il nous faut soutenir les justes revendications des exclus et des mal rémunérés, tout en continuant de renforcer dans l'esprit de l'opinion publique l'idée de la résistance sociale et de la défense des acquis sociaux, on plutôt de stopper la perte de ces acquis.

Car nous sommes presque arrivés à un point de non retour. Dans deux ans, si nous n'y prenons garde, nous nous retrouverons au XIX<sup>ème</sup> siècle, en pleine Restauration, avec sa panoplie de chartes. Nos parents et grands parents se seraient donc battus pour rien?

Il faut, dès à présent, que cesse les humiliations de la quête d'un emploi pour obtenir tout juste de quoi survivre, en enrichissant le capitalisme. Il faut que cesse dès à présent le principe de la concurrence économique, il est une des causes principales de l'inégalité entre les peuples. Invertissons ce raisonnement! Donnons nous un salaire pour produire ce dont a besoin la collectivité, imposons dès maintenant un plafond des revenus. Partout de par le monde, une heure vaut soixante minutes, pourquoi la dignité, les droits, la vie d'un homme, ne vaudraient-ils pas la même chose partout.

Je conclurai en dédiant aux responsables politiques, syndicaux et ecclésiastiques les deux derniers vers d'un poème de Paul Éluard, novembre 36:

*Ils sont au bord de l'homme  
et le comblent d'ordures,  
et ils inclinent vers le sol  
des palais sans cervelle.*

**C. GERMAIN.**

-----

«L'ANARCHO-SYNDICALISTE»  
19, rue de l'Étang Bernard - 44400 Rezé  
Abonnement pour 20 numéros: 150 francs. Abonnement de soutien: 200 francs.  
Verser à: Mme PESTEL-HEBERT - CCP Nantes n°515-14 C  
Imprimerie spéciale de L'Anarcho-Syndicaliste

-----